



- Votre mission** Sous la responsabilité du Chef de division technique et en collaboration avec l'agent technique en chef, vous vous occupez, notamment, de :
- ✓ travailler en étroite collaboration avec les services de l'administration (service communication,...) ;
  - ✓ concevoir des marchés de travaux, de services ou de fournitures. rédaction de cahier des charges et suivi (administratif et sur chantier) des marchés publics ;
  - ✓ préparer l'installation de chantier ;
  - ✓ surveiller et vérifier la bonne exécution des travaux et leurs états d'avancement (mesurage et encodage des quantités,...) conformément aux cahiers spécial des charges et aux prescriptions du coordinateur de sécurité ;
  - ✓ participer aux réunions de chantier et à des rencontres citoyennes (suivi des réclamations,...);
  - ✓ assurer le respect du planning ;
  - ✓ participer à la rédaction du journal des "travaux" ;
  - ✓ l'archivage des informations en version informatique (état des lieux, plans,...);

- Votre profil** Vous êtes titulaire d'un **diplôme d'enseignement secondaire technique** ou d'un titre réputé équivalent en Travaux publics et construction, dessin de construction et de travaux publics,.....
- Vous êtes autonome, pro-actif, organisé et méthodique, rigoureux, vous avez l'esprit analytique, critique et synthétique.
- Vous utilisez couramment l'outil informatique et possédez une aptitude au travail en équipe. Vous possédez le permis « B ».
- Une expérience dans la fonction ou dans le secteur public est un atout.

- Nous vous offrons**
- ✓ Une fonction intéressante, avec des degrés de responsabilité divers, dans une Administration offrant un réel équilibre entre vie privée et professionnelle.
  - ✓ Une rémunération minimum mensuelle brute indexée de 2.481,60 € (échelle RGB D7)
  - ✓ Des chèques repas.

- Intéressé(e) ?** Faites-nous parvenir, avant le 03/07/2020, votre lettre de motivation accompagnée de votre curriculum vitae et de la copie de votre diplôme par courriel à l'adresse : [emploi@lalouviere.be](mailto:emploi@lalouviere.be) en l'intitulant : « *Candidature Technicien « Surveillant de chantier »* »
- Vous êtes porteur d'un handicap, d'un trouble ou d'une maladie ? Votre candidature est également la bienvenue (voir verso).



## **Conditions générales de recrutement**

Cet appel est ouvert à toute personne porteuse d'un handicap, trouble ou maladie nécessitant une adaptation de la procédure.

Dans ce cas, il est obligatoire de prendre contact avec le département des ressources humaines par mail ou par téléphone (064/27.80.39) au plus tard à la clôture du présent appel, afin de mettre en place les adaptations nécessaires dans la mesure des possibilités de l'administration. Sur demande, les possibilités d'adaptation sont communiquées.

Nul ne peut être recruté s'il ne remplit les conditions suivantes :

1. Être Belge ou citoyen de l'Union européenne ou ressortissant de pays membres de l'Espace économique européen et membres de la confédération suisse (accord entre les états membres de la communauté européenne et la confédération suisse approuvé par la loi du 30 janvier 2002) ;
2. Jouir de ses droits civils et politiques ;
3. Être de conduite irréprochable et fournir un extrait du casier judiciaire datant de moins de 3 mois à la date limite fixée pour le dépôt des candidatures ;
4. Être âgé de 18 ans au moins à la date limite fixée pour le dépôt des candidatures ;
5. Être porteur du diplôme ou du certificat d'études exigé pour l'emploi à conférer, tel que précisé dans les conditions particulières d'accès aux divers grades et fonctions ;
6. Pour le titulaire d'un diplôme ou certificat d'études délivré par un pays étranger, présenter à la date limite fixée pour le dépôt des candidatures, une attestation délivrée par la Commission d'équivalence justifiant l'équivalence dudit diplôme ou certificat d'études au titre belge requis pour l'emploi à conférer.
7. Justifier d'une connaissance de la langue française jugée suffisante au regard de la fonction à exercer ;
8. Réussir un examen de recrutement comportant :
  - Une épreuve écrite et/ou pratique de mise en situation professionnelle comportant au moins l'analyse d'un cas précis en rapport avec la fonction à exercer (documentation mise à disposition si nécessaire) et/ou des questions théoriques en rapport avec la fonction à pourvoir (cotation sur un total de 120 points)
  - Un entretien oral visant à évaluer les aptitudes et les compétences professionnelles du candidat (cotation sur un total de 80 points)

L'épreuve écrite est éliminatoire : seuls les candidats ayant obtenu au moins 50% à l'épreuve écrite, seront invités à participer à l'épreuve orale. Pour être déclarés lauréats de l'examen, les candidats doivent obtenir au moins 50% des points à chaque épreuve et au moins 60% des points pour l'ensemble des épreuves.

Une convocation reprenant toutes les informations utiles sera adressée par mail aux candidats qui répondent, à la clôture de l'appel, aux conditions requises.

RQ : Les épreuves seront fixées à la rentrée (pas d'organisation d'épreuves durant juillet-août)

**Des renseignements complémentaires sur la fonction peuvent être obtenus auprès de Monsieur Yannick Thirion, Chef de division technique ff au 064/27.78.82**